



Consommation de stupéfiants

Par **robertkaren**, le **17/04/2008** à **23:19**

en contrôlant un individu connu pour usage et trafic de stupéfiants, et ayant un comportement physique (yeux qui virent au blanc, bouche qui cume, titube), doit-on réquisitionner un médecin (dans le cas ou il n'y a pas de test urinaire)établir une prise de sang ou le laisser partir?

merci de m'apporter une réponse